

DEC181415DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR104 intitulée Laboratoire d'étude des microstructures

LE DIRECTEUR D'UNITÉ,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142120DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR104, intitulée « Laboratoire d'étude des microstructures », dont le directeur est Monsieur Alphonse FINEL ;

DÉCIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Yann LE BOUAR, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Yann LE BOUAR, délégation est donnée à Madame Fadoua HAMMAMI, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 11 avril 2018

Le directeur d'unité
Monsieur Alphonse FINEL

Monsieur Yann LE BOUAR

Madame Fadoua HAMMAMI



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr